

J'ai donné tantôt une liste des hôpitaux publics de mon comté; autant que je sache, chacun d'eux éprouve de grandes difficultés à joindre les deux bouts et cependant ils ne songent même pas à réduire leurs services. De façon ou d'autre ils poursuivent leur tâche en dépit du déficit. On en trouve un exemple frappant dans l'Asile Nazareth pour les aveugles, dont le déficit pour l'année terminée le 30 juin 1937 s'établissait à \$63,169.91. Si vous ajoutez à cette somme la valeur des services gratuits fournis par les Sœurs Grises, je laisse à la députation le soin d'imaginer ce que serait ce déficit. D'autres hôpitaux de ma circonscription accusent le même souci du devoir et aussi les mêmes déficits. Ces institutions recherchent naturellement l'aide de leurs bienfaiteurs, et j'ai dressé une liste de certains moyens qu'elles exploient pour se procurer quelque assistance financière. J'y trouve des souscriptions privées, des ventes de charité, des tombolas, des kermesses, des loteries, des parties de cartes, des soupers aux huîtres, des soupers d'habitants, des soupers du bon vieux temps, des spectacles, des quêtes à domicile, des danses, des réunions d'anciens, des goûters aux fraises, des pèlerinages, et enfin, la plus récente méthode le "bingo". Elles parviennent parfois à soulager ainsi le fardeau qui pèse sur leurs épaules. Toutes ces initiatives exigent un travail intense, et pendant ce temps de vastes sommes passent du Canada dans des pays étrangers et sont affectées aux mêmes fins l'assistance aux hôpitaux. A l'appui le ma déclaration je désire citer un court article de l'*Ottawa Journal*, numéro du 25 mars, intitulé: "Les sweepstakes irlandais deviennent une industrie de premier plan", signé par Hugh Smith, du *New-York Times* et adressée de Dublin:

Si quelque gouvernement d'Irlande décide jamais, dans sa témérité, de mettre un terme aux sweepstakes, il provoquera quelque chose comme une crise nationale, attendu que cette entreprise est devenue l'une des industries de premier plan de l'Etat libre...

Lorsqu'en 1930 le régime Cosgrave permit, sous l'autorité de la loi, le premier sweepstake en faveur des hôpitaux, la caisse des prix n'atteignait pas £500,000 et la loterie n'avait requis les services que de quelques centaines de personnes.

L'initiative a été couronnée de tant de succès que les promoteurs mêmes des sweepstakes en sont restés tout ébahis. La caisse des prix s'élevait à tout près de trois millions de livres en 1932, et aujourd'hui elle s'établit rarement en deçà d'un million et demi de livres. La rentrée des millions augmenta d'autant le bordereau de paye, et actuellement l'entreprise emploie en moyenne les services constants de 3,000 personnes. Durant les quelques semaines qui précèdent chaque course, leur nombre dépasse 4,000.

Nous nous demandons peut-être si les Canadiens s'intéressent aux sweepstakes. La

[M. Mallette.]

Gazette, de Montréal, déclare dans son numéro du 8 avril que nos concitoyens ont acheté des billets de sweepstake irlandais pour une valeur de \$1,100,170. Pour revenir aux hôpitaux et à l'importance qu'ils ont dans notre vie nationale, si nous voulons savoir combien d'entre eux ont fermé leurs portes depuis 1929, nous constaterons qu'il y en a très peu, si toutefois il y en a. A la rigueur ils ont réussi à subsister. J'ai souvent entendu parler, ici et ailleurs, de la dette contractée par le pays envers les banques pour se tirer de la dépression, mais on n'a jamais fait mention des hôpitaux à ce sujet. Loin de moi la pensée de sous-estimer le mérite de nos banques mais, si l'on veut se donner la peine d'examiner les œuvres menées à bonne fin durant ces sombres jours, on aura raison de mettre au premier rang la survivance de tous nos hôpitaux, survivance largement attribuable à l'esprit d'abnégation des personnes qui les dirigent. Si les billets de loteries organisées à l'étranger se vendent clandestinement chez nous, c'est sans doute qu'ils sont en demande, et si la demande persiste malgré le caractère illégal de l'entreprise, n'y a-t-il pas lieu de conclure qu'elle répond à un besoin de la nature humaine? Puisque tel est le cas, ne sommes-nous pas ridicules de laisser sortir du Canada des sommes considérables dont nous avons un si grand besoin, surtout quand l'organisation de ces loteries serait sous le contrôle des autorités provinciales?

Ne perdons pas de vue le fait que l'application de la loi projetée n'ajoutera rien aux charges de contribuables déjà accablés, alors qu'elle bénéficierait largement aux institutions en cause. En outre, nous aurions ainsi l'assurance que les acheteurs de billets seraient équitablement traités, car il est toujours possible que l'argent versé pour des billets de loteries étrangères ne parvienne pas à destination. Il serait peut-être à propos de citer maintenant quelques opinions à l'appui du bill que nous étudions présentement. A ce sujet je me servirai du vieil adage français. "A tout seigneur, tout honneur" Je fais allusion de nouveau à la *Gazette* de Montréal, en date du 28 mars, qui rapporte que Hepburn —un nom qui est bien connu ici—est en faveur des sweepstakes. Je vous citerai aussi

(Texte)

Le grand argument des adversaires de la loterie publique c'est que la charité privée cesse de donner aux hôpitaux dès que la loterie s'organise. Autrefois peut-être mais pas aujourd'hui: la génération actuelle s'est habituée aux coups de fortune et elle les recherche passionnément, à preuve tous ces tirages qui renaissent sans cesse malgré les efforts de la police. Le goût de la loterie a atteint toutes les classes de la société et c'est afin de pouvoir